

**Rapport Annuel 2023** 

# CATALYSER LE CHANGEMENT





# **AVANT-PROPOS**

2023 a été une année charnière pour la Fondation ECLT. Grâce à votre soutien, nous avons continué à avoir un impact positif sur les enfants et les agriculteurs dans les pays où nous sommes présents. Notre travail de recherche, de plaidoyer, de renforcement des capacités et d'assistance technique a permis des avancées significatives dans la résolution de certains des problèmes systémiques qui perpétuent le travail des enfants.

Nous avons dévoilé une nouvelle stratégie, lancé une académie d'apprentissage en ligne, révisé notre modèle d'entreprise et élaboré une matrice de hiérarchisation des risques par pays afin d'évaluer et d'établir la priorité des pays en fonction des risques liés au travail des enfants.

Parallèlement, les réglementations obligatoires en matière de diligence raisonnable dans le domaine des droits de l'homme, en particulier dans l'UE, ont pris de l'ampleur et l'attention portée au travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement agricoles mondiales s'est intensifiée. Ces développements soulignent davantage nos objectifs stratégiques pour 2023 : accroître la capacité des États à mettre en place des systèmes solides de protection des enfants, renforcer les capacités des entreprises et mettre en œuvre des projets fondés sur des données probantes pour mettre fin à toutes les formes de travail des enfants dans les communautés agricoles.

### Soutien de la capacité des États

En 2023, la Fondation ECLT a continué à soutenir les États pour qu'ils renforcent leur capacité à mettre en place des systèmes solides de protection de l'enfance dans les communautés agricoles. À la fin de l'année, les États collaborateurs avaient achevé les évaluations de base des politiques relatives au travail des enfants et des systèmes de diligence raisonnable des entreprises agroalimentaires. En outre, deux organismes de réglementation du tabac ont adopté des codes de pratiques en matière de travail agricole, fixant des normes minimales en matière de travail et de droits de l'homme dans les exploitations agricoles où le tabac est cultivé dans leurs pays respectifs.

Conformément aux objectifs de notre stratégie 2023-2027, nous pensons que le renforcement des capacités des États et la mise en place de politiques, de normes et de réglementations favorables à l'environnement sont des conditions préalables à tout effort durable visant à éliminer le travail des enfants dans l'agriculture.

#### Soutien de la capacité des entreprises

Nous avons lancé une académie d'apprentissage en ligne pour améliorer les compétences des professionnels des secteurs du tabac et de l'agroalimentaire, renforçant ainsi notre engagement à renforcer les capacités des entreprises à atteindre les objectifs 4 et 8.7 des ODD. Nous avons également organisé des webinaires techniques sur le travail des enfants dans l'agriculture et accueilli favorablement la Directive de l'UE sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité (CS3D), qui souligne l'importance de notre Charte d'engagement et nous a amenés à lancer une enquête d'évaluation dans le courant de l'année.

### Mise en œuvre de projets régionaux intégrés

Nous avons mis en œuvre des projets régionaux dans les principaux pays producteurs de tabac. Au Malawi et aux États-Unis, nous nous sommes associés à des institutions nationales pour mieux comprendre le travail des enfants dans les communautés agricoles. Au Mozambique, nous avons piloté un système de suivi et de remédiation du travail des enfants et développé un programme de formation professionnelle. Au Zimbabwe, nous avons aidé l'autorité de régulation à mettre en place un service d'assistance téléphonique pour signaler le travail des enfants et autres abus en matière de travail, tout en veillant au respect des normes du travail dans 2 000 exploitations agricoles.

Nous nous réjouissons de poursuivre notre collaboration avec nos partenaires, nos contributeurs, nos entreprises, nos syndicats, nos associations d'agriculteurs et la société civile en 2024 et au-delà.



Michiel Reerink Président du Conseil de la Fondation FCLT



Dr. Innocent Mugwagwa Directeur exécutif de la Fondation FCLT

# **QUI SOMMES-NOUS?**

La Fondation ECLT œuvre en faveur d'une agriculture exempte de toute forme de travail des enfants : un monde avec des communautés agricoles prospères, où les enfants ne travaillent pas et peuvent aller à l'école et se développer dans un environnement sûr. Nous sommes convaincus que le renforcement des capacités et l'établissement de partenariats solides constituent l'approche la plus efficace pour s'attaquer aux causes sous-jacentes du travail des enfants.

Nous réunissons les principales parties prenantes pour lutter contre le travail des enfants dans les communautés productrices de tabac et dans l'agriculture. Nous sommes membres du Pacte mondial des Nations unies et bénéficions d'un statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social des Nations unies.



#### **Notre vision**

Une agriculture exempte de toute forme de travail des enfants.



#### **Notre mission**

La Fondation ECLT catalyse le pouvoir des États, des entreprises et des communautés dans une action collective visant à éliminer toutes les formes de travail des enfants dans l'agriculture.



## Nos objectifs

- 1. Soutenir les États pour qu'ils renforcent leur capacité à mettre en place des systèmes solides de protection de l'enfance dans les communautés agricoles.
- 2. Soutenir les entreprises pour qu'elles renforcent leur capacité à lutter contre toutes les formes de travail des enfants dans les communautés agricoles.
- 3. Soutenir la mise en œuvre de solutions fondées sur des données probantes pour les parties prenantes en vue de mettre fin à toutes les formes de travail des enfants dans les communautés agricoles.



# **CE QUE NOUS FAISONS POUR ELIMINER LE TRAVAIL DES ENFANTS**

Le travail des enfants dans l'agriculture a des causes et des conséguences multiples, généralement liées au caractère informel généralisé, à la pauvreté, aux lacunes législatives, au manque d'accès à des possibilités de travail décent pour les enfants ayant dépassé l'âge minimum d'admission à l'emploi, à des salaires insuffisants pour répondre aux besoins fondamentaux des travailleurs agricoles, à des revenus insuffisants pour permettre aux agriculteurs de générer des dépenses discrétionnaires, à la faiblesse des systèmes de protection sociale et à l'absence ou à l'insuffisance de l'accès à une éducation publique gratuite et de qualité.

Dans ce contexte, la protection des enfants et la prévention du travail des enfants impliquent l'adoption d'une approche holistique qui considère les droits de l'enfant comme liés, interdépendants et interconnectés, tout en reconnaissant que les droits de l'enfant peuvent être violés - mais aussi défendus - par toute une série de responsables au sein de la famille, de l'entreprise, de la communauté, du gouvernement et de la communauté internationale. Dans cette situation, le changement social à grande échelle nécessaire pour que chaque enfant soit protégé du travail des enfants est le fruit d'une meilleure coordination intersectorielle plutôt que d'interventions isolées.

Dans l'approche ECLT, les enfants (titulaires de droits) et les responsables (parents, tuteurs, agriculteurs, gouvernements et autres institutions) sont impliqués de manière significative dans la lutte contre toutes les formes de travail des enfants dans les zones agricoles.

La Fondation ECLT poursuit une approche intégrée fondée sur les droits de l'homme pour éliminer le travail des enfants, qui comprend le renforcement des ménages et la lutte contre les normes sociales néfastes qui perpétuent le travail des enfants, la promotion d'un comportement responsable des entreprises et le renforcement des systèmes juridiques, de protection des enfants et d'information pour l'enrayer.

Notre approche reconnaît que le travail des enfants est dû à des défaillances à trois niveaux interdépendants:



#### Au niveau des États

- Cadre juridique
- Accès et qualité de l'éducation
- Structure du marché
- Accès aux compétences et à la formation professionnelle pour les enfants ayant dépassé l'âge minimum d'admission à l'emploi
- Protection sociale, inspection du travail et systèmes d'orientation

### Au niveau des entreprises

- Approches collaboratives
- Déficits de travail décent
- Revenus
- Normes minimales
- · Lacunes en matière de capacités

#### Au niveau des communautés

- Facteurs culturels et sensibilisation
- Santé et sécurité
- Autonomisation des femmes
- Accès au financement
- Pauvreté et dépendance fonctionnelle
- Offres d'emploi
- Formation commerciale et éducation financière
- Caractère informel

# POURQUOI NOUS FAISONS CE QUE NOUS FAISONS

La Fondation ECLT s'efforce de catalyser le pouvoir des États, des entreprises et des communautés dans une action collective visant à éliminer toutes les formes de travail des enfants dans l'agriculture.

Nous travaillons avec les États parce que les lacunes en matière de gouvernance, telles que l'absence d'une éducation de qualité et d'une protection sociale adéquate, sont souvent les causes principales du travail des enfants. Les entreprises, les initiatives multipartites et les ONG ne peuvent pas remplacer le gouvernement dans l'accomplissement de ces tâches essentielles de l'État. Par conséquent, un engagement et une collaboration efficaces avec l'État sont essentiels à nos efforts pour faire une différence positive dans la lutte contre le travail des enfants.

Le deuxième pilier de notre travail consiste à aider les entreprises à éliminer le travail des enfants. Nous pensons que la responsabilité des entreprises peut jouer un rôle essentiel dans la lutte contre le travail des enfants. Lorsque les entreprises assument la responsabilité des conditions de travail tout au long de leur chaîne d'approvisionnement, elles peuvent identifier et combattre plus efficacement le travail des enfants et les autres abus en matière de travail.

Or, les entreprises manquent souvent des compétences, de la capacité ou de l'ensemble des outils nécessaires pour s'attaquer seules à des problèmes sociaux complexes tels que le travail des enfants. En conséquence, la collaboration avec les entreprises est essentielle pour le transfert de compétences, l'intensification des actions et l'élimination durable du travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement.

Enfin, nous travaillons au niveau communautaire : nous promouvons l'éducation, encourageons l'épargne et pilotons de nouvelles approches pour améliorer les revenus et les moyens de subsistance des agriculteurs. Ce travail est essentiel car il nous fournit des éléments pour l'apprentissage conjoint avec les États et les entreprises en vue de l'adoption de mesures et l'intensification des efforts.



# **SOUTIEN AUX ÉTATS**

Renforcement de la capacité des États pour mettre en place des systèmes solides de protection de l'enfance dans les communautés agricoles





#### Renforcement des capacités des États

L'une des principales raisons pour lesquelles le travail des enfants existe est que les États ne peuvent pas ou ne veulent pas respecter les droits de l'enfant. Nous renforçons les capacités des États, notamment par les moyens suivants :

- Mise en place de systèmes de surveillance du travail des enfants
- Promotion du dialogue social sur des questions clés telles que l'éducation, la protection sociale, les marchés du travail et les normes juridiques
- Création et mise à jour de listes de tâches dangereuses liées au travail des enfants
- Promotion des partenariats public-privé pour développer les approches intégrées par zone, en veillant à ce que les enfants des communautés agricoles aient un meilleur accès à la protection sociale financée par l'État et aux mécanismes d'orientation
- Soutien à l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action nationaux pour l'élimination du travail des enfants.



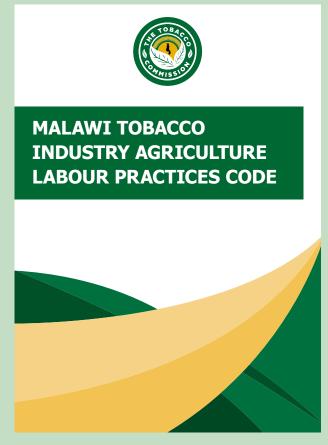
### Assistance technique et renforcement des capacités des régulateurs

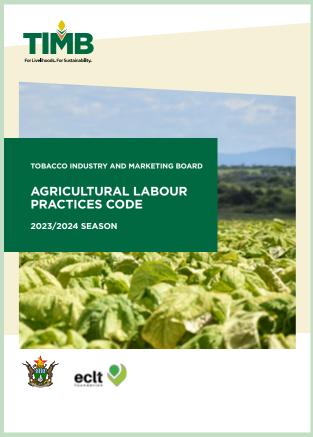
Afin de garantir des pratiques commerciales responsables dans l'industrie du tabac et le secteur agricole au sens large, la Fondation ECLT fournit une assistance technique étendue et un renforcement des capacités aux régulateurs, aux groupes industriels et aux plateformes multipartites. Nos initiatives visent à :

- Renforcer les capacités, la collaboration et la coordination entre les parties prenantes
- S'attaquer aux problèmes systémiques afin d'instaurer un comportement commercial responsable chez tous les producteurs et entrepreneurs
- Prévenir le déplacement du travail des enfants.

Par exemple, en 2023, nous avons guidé l'adoption de codes de bonnes pratiques de travail agricole à l'échelle de l'industrie au Malawi et au Zimbabwe, y compris une formation complète et un renforcement des capacités, et nous avons développé des systèmes de mesure et de reporting pour faire le suivi des progrès. Ces efforts visaient à atteindre une masse critique dans la réduction du travail des enfants et la promotion de pratiques durables au sein de l'industrie du tabac.







# SOUTIEN AUX ENTREPRISES

# pour lutter contre le travail des enfants dans les communautés agricoles

### Travail avec les entreprises pour améliorer les politiques et les pratiques en matière de travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement

Nous collaborons avec les entreprises agroalimentaires pour nous attaquer aux causes profondes du travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement. Par exemple, en 2023, nous avons fourni une assistance technique au ministère d'État, bureau du Premier ministre - travail, jeunesse, emploi et personnes handicapées (PMO-LYED) pour réaliser une enquête de base sur les politiques et pratiques en matière de travail des enfants au sein des entreprises impliquées dans les produits de base du thé, du tabac, du coton, de la noix de cajou, du sisal et du café en Tanzanie.

Au Mozambique, nous avons conçu un projet visant à doter les jeunes ayant dépassé l'âge minimum de compétences professionnelles afin qu'ils puissent accéder à des emplois décents.



















### Soutien de la Charte d'engagement

Pour renforcer notre engagement visant à éliminer le travail des enfants, la Fondation ECLT soutient les efforts des signataires de la Charte. Conformément aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, la Charte d'engagement constitue un cadre permettant à nos contributeurs d'aligner, de renforcer et, le cas échéant, d'étendre leurs politiques et pratiques actuelles en matière de lutte contre le travail des enfants dans la culture du tabac.

En 2023, nous avons lancé la troisième enquête d'auto-évaluation pour faire le point sur les progrès réalisés par les signataires de la Charte depuis 2014. Les résultats de l'autoévaluation serviront également à définir les priorités et les ambitions des signataires de la Charte pour la prochaine décennie de mise en œuvre.

### Pilotage des systèmes de surveillance et de remédiation du travail des enfants (CLMRS)

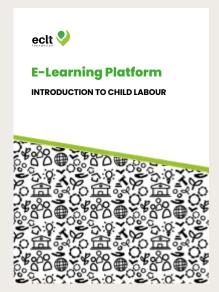
La Fondation ECLT est pionnière dans l'adaptation et l'utilisation des systèmes de surveillance et de remédiation du travail des enfants (CLMRS) dans le secteur du tabac. Largement utilisés dans le secteur du cacao, les CLMRS s'appuient sur des animateurs communautaires qui se rendent dans les foyers, sensibilisent aux dangers du travail des enfants et identifient les enfants effectuant des travaux dangereux. Si un enfant est découvert en train de travailler, il est enregistré dans le système et un soutien est apporté à l'enfant, à sa famille et à sa communauté.

En 2023, nous avons poursuivi la mise en œuvre du projet pilote du CLMRS au Mozambique. À la fin de l'année 2023, 2 473 enfants étaient enregistrés dans le système et feront l'objet d'un suivi à l'avenir.



Agent CLMRS au Mozambique







### Apprentissage et formation en ligne

En 2023, la Fondation ECLT a développé et mis en place des programmes d'apprentissage et de formation en ligne afin de renforcer les capacités des professionnels qui s'attaquent au travail des enfants dans le secteur du tabac et de l'agriculture en général. Ces initiatives ont été conçues pour doter les professionnels de l'industrie des connaissances et des outils nécessaires pour traiter efficacement les problèmes liés au travail des enfants au sein de leurs chaînes d'approvisionnement.

# SOUTIEN AUX COMMUNAUTES

## Mise en œuvre de solutions fondées sur des données probantes pour mettre fin au travail des enfants dans les communautés agricoles

### Projets régionaux

La Fondation ECLT se concentre sur la mise en œuvre d'approches intégrées par zone dans les pays prioritaires identifiés à l'aide de notre matrice complète des risques par pays.

En 2023, nous avons fait progresser nos initiatives visant à développer des solutions durables et axées sur les communautés pour lutter contre le travail des enfants et le prévenir dans les communautés agricoles en Indonésie, au Malawi, au Mozambique, en Tanzanie et en Ouganda. De ce fait, 52 242 personnes ont bénéficié de ces projets.

#### **Projets pilotes**

Nous testons également des approches et des outils novateurs conçus pour éliminer le travail des enfants, en soutenant leur évaluation, leur adoption et leur transposition à plus grande échelle dans tous les secteurs. Ces projets pilotes servent de terrains d'essai cruciaux pour les nouvelles stratégies, garantissant que seules les solutions les plus efficaces sont mises en œuvre à plus grande échelle.

Par exemple, en 2023, nous avons continué à piloter le système de surveillance et de remédiation du travail des enfants au Mozambique. Au Zimbabwe, nous avons mis en place un mécanisme de réclamation pour l'industrie et testé un système de suivi des pratiques de travail



### Promotion de la collaboration multipartite au niveau communautaire



Les idées de développement communautaire facilitent la mise en œuvre d'actions communautaires conjointes, en mobilisant les ressources et en coordonnant les efforts des différentes parties prenantes. En encourageant la collaboration et en développant des actions et des systèmes de mesure qui se renforcent réciproquement, nous renforçons la lutte contre le travail des enfants au niveau local.

Au Malawi, les communautés ont reçu du soutien pour élaborer 100 plans d'action d'un an pour lutter contre le travail des enfants et s'attaquer aux normes sociales et sexospécifiques néfastes. Ces plans, qui s'étendent jusqu'en juin 2024, comprennent des campagnes de sensibilisation des communautés, la promotion de l'éducation des filles, l'égalité des tâches ménagères, des sessions de dialogue sur l'égalité des sexes et des discussions avec les dirigeants locaux sur l'importance d'offrir les mêmes possibilités d'éducation aux garçons et aux filles.

#### Recherche et partage des connaissances

La Fondation ECLT commande des recherches et organise des plateformes et des événements afin de partager les connaissances et d'accélérer l'adoption des meilleures pratiques. Nos efforts visent à éliminer toutes les formes de travail des enfants dans l'agriculture en fournissant aux parties prenantes les dernières solutions et connaissances fondées sur des données probantes.

En 2023, nous avons financé l'Institut d'agromédecine de l'Université de Caroline du Sud et le Service national des statistiques agricoles de l'USDA pour réaliser une évaluation à 360 degrés de la maind'œuvre dans l'agriculture en Caroline du Nord.



Au Malawi, nous avons commandé une évaluation rapide pour déterminer si la location existe toujours dans la production de tabac malgré l'interdiction gouvernementale établie en 2021, et si c'est le cas, comprendre les raisons de cette persistance auprès des locataires et des propriétaires eux-mêmes, et ce qu'il faut faire pour accélérer la transition vers l'emploi salarié.

Au Zimbabwe, nous avons soutenu les recherches menées par les conseils nationaux pour l'emploi dans les secteurs à haut risque en matière de travail des enfants — agriculture, travail domestique, commerce et exploitation minière artisanale — afin d'identifier les causes profondes du travail des enfants propres à chaque secteur. Cette recherche vise à conduire des actions sectorielles spécifiques pour l'élimination effective du travail des enfants, en contribuant aux objectifs du plan d'action national pour l'enfance.



### Collaboration avec les associations d'agriculteurs et les syndicats

La Fondation ECLT identifie et pilote des initiatives d'intérêt commun avec les associations d'agriculteurs et les syndicats du secteur du tabac. Ces collaborations visent à harmoniser les efforts. à partager les ressources et à promouvoir une action collective pour lutter contre le travail des enfants dans le secteur agricole.

Grâce à ces efforts, la Fondation ECLT reste déterminée à soutenir la mise en œuvre de solutions fondées sur des données probantes, garantissant des progrès durables dans la lutte contre le travail des enfants dans les communautés agricoles.



En 2023, nous avons participé à l'assemblée générale annuelle de la région Afrique de l'ITGA, qui s'est tenue à Dar es Salaam, en Tanzanie.

Au Zimbabwe, l'initiative de recherche avec les conseils nationaux d'emploi et l'élaboration de listes de travaux dangereux pour les enfants que nous avons soutenues ont impliqué le syndicat GAPWUZ et l'Association du tabac du Zimbabwe (ZTA), garantissant ainsi que les voix des syndicats et des agriculteurs étaient entendues et prises en considération.

Au Malawi, TAMA Farmers Trust et TOAWUM ont participé à l'évaluation rapide des cas de location.

# **POINTS FORTS** 2023

Depuis 2011, la Fondation ECLT a touché plus de 1,4 million d'enfants, d'agriculteurs et de familles.

Voici nos principales réussites pour 2023, qui re-flètent notre travail dans huit pays.

Guatemala Indonésie Malawi Mozambique **Tanzanie** Ouganda États-Unis **Zimbabwe** 

PAS De pauvreté



+345 000

USD été versés à des petits agriculteurs et à des membres de la commu-nauté au Malawi et en Tanzanie.

10152

YSLA ont recu une formation à l'éducation financière au Malawi.

4968

jeunes sont devenus financièrement autonomes au Malawi grâce à leur participation à des groupes VSLA de jeunes.



«ZÉRO»



+37800

enfants bénéficient de repas fournis à l'école au Malawi, ce qui améliore les résultats scolaires et la sécurité alimentaire.

petits agriculteurs formés à la production de produits à valeur ajoutée

ÉDUCATION DE OUALITÉ



100

pupitres d'école ont été fournis au Mozambique. 1045

enfants et jeunes non scolarisés ont fréquenté des centres communautaires d'apprentissage accéléré au Malawi.

enseignants ont été formés à des méthodes d'enseignement améliorées et à l'alphabétisation au Malawi et au Mozambique.



TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



5 267

enfants ont été retirés ou tenus à l'écart du travail des enfants et des travaux dangereux.

2298

enfants diplômés de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels au Malawi et au Mozambique.

3 310

enfants ont été indirectement empêchés de travailler dans le cadre d'interventions visant à améliorer les moyens de subsistance des personnes qui s'occupent d'eux.

Des Codes de bonnes pratiques de travail agricole ont été élaborés.

10 inégalités réduites



42117

adultes ont appris les dangers du travail des enfants et l'importance de l'éducation pour les enfants.

124

comités de protection de l'enfance au niveau communautaire ont recu du soutien au Malawi, au Mozambique et en Tanzanie.



PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION **DES OBJECTIFS** 



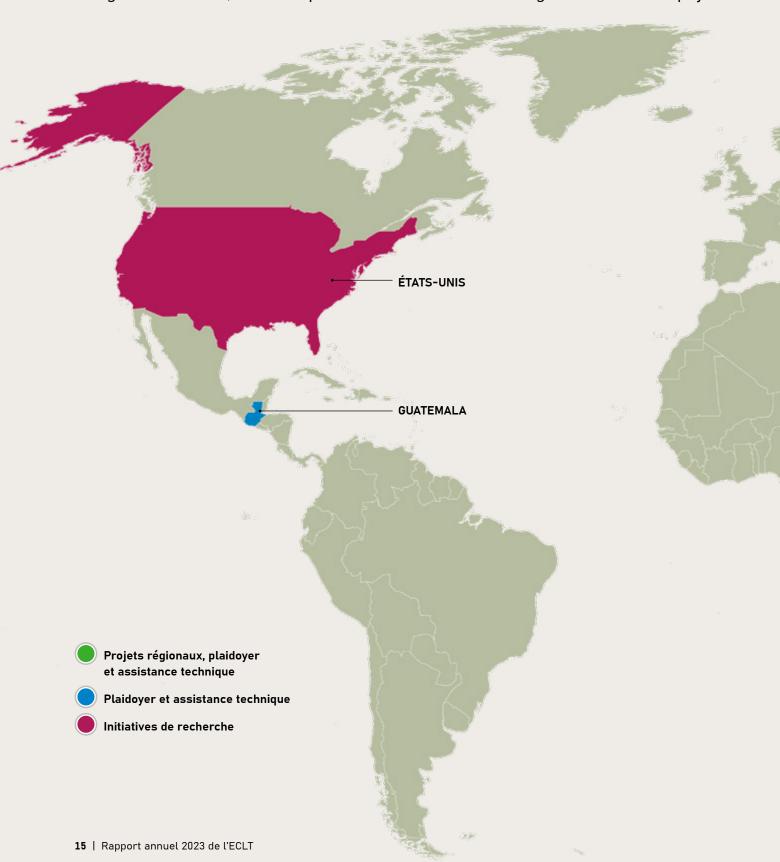
membres formels du Partenariat pour l'action contre le travail des enfants dans l'agriculture (PAACLA) en Indonésie.

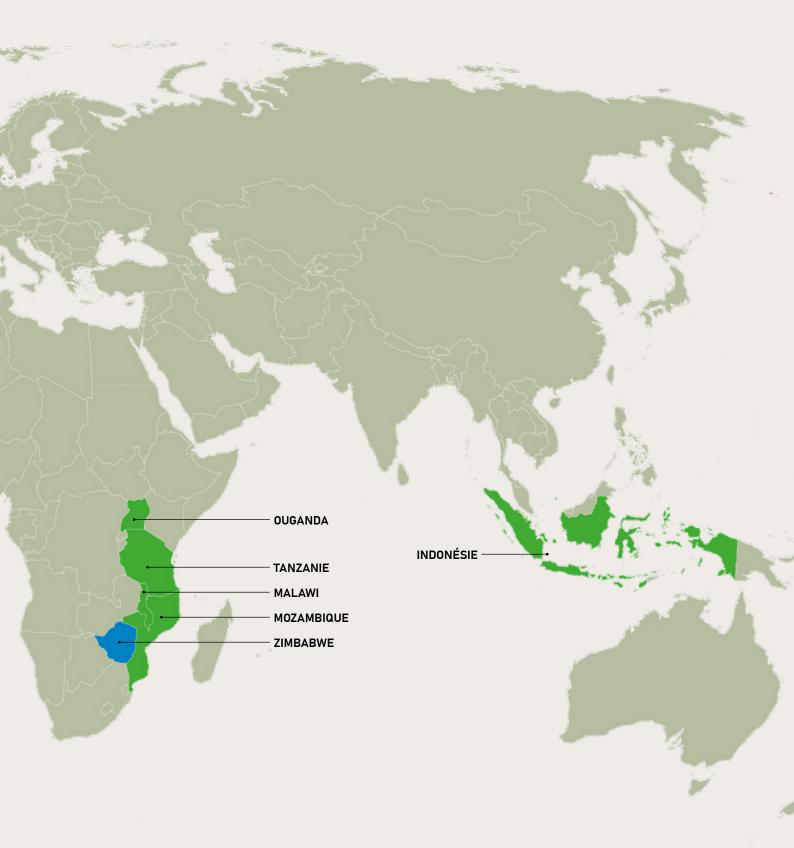
évaluation de base des politiques et des pratiques en matière de travail des enfants dans le secteur de l'agriculture a été mis en place.

forum de dialogue social tripartite-plus a été organisé en Tanzanie.

# **OÙ NOUS AVONS TRAVAILLÉ EN 2023**

En 2023, la Fondation ECLT a soutenu la mise en œuvre de projets régionaux intégrés, financé des initiatives de recherche et fourni une assistance technique aux gouvernements, aux entreprises et aux communautés agricoles dans huit pays.





# INDONÉSIE

### Le projet ACCLAIM

Le projet ACCLAIM (Accélérer l'impact des actions collectives sur le travail des enfants) en Indonésie, mis en œuvre par JARAK (Jaringan LSM untuk Penanggulangan Pekerja Anak) en étroite collaboration avec le secrétariat national de PAACLA Indonésie, s'attache à éliminer le travail des enfants dans le secteur agricole.

Le projet, qui a débuté en juillet 2023, a déjà franchi des étapes importantes, notamment en obtenant le soutien des principales parties prenantes, une évaluation de base complète et l'ajout de nouveaux membres au Partenariat pour l'action contre le travail des enfants dans l'agriculture (PAACLA). En 2023, le projet a lancé sa première phase, qui se concentre sur le plaidoyer au niveau national. La deuxième phase, qui comprend la mise en œuvre de systèmes de surveillance et de remédiation du travail des enfants (CLMRS) au niveau communautaire, est prévue pour des étapes ultérieures.



### Évaluation de base et résultats

L'évaluation de base menée par PAACLA, BAPPENAS et le ministère de la main-d'œuvre, avec le soutien de l'ECLT, visait à examiner les politiques et les pratiques en matière de travail des enfants dans les principaux sous-secteurs agricoles. Il s'agissait d'une enquête d'autoévaluation ciblant les entreprises des secteurs du tabac, du cacao et de l'huile de palme afin d'identifier les lacunes existantes et les meilleures pratiques. Cette évaluation a conduit à l'élaboration de plans d'amélioration ciblés et à la mise en place de groupes de travail pour traiter ces questions.



### Efforts de plaidoyer

En 2023, le projet ACCLAIM a lancé plusieurs activités de plaidoyer pour renforcer la capacité du gouvernement à lutter contre le travail des enfants

Ces activités comprenaient des consultations avec le ministère de la main-d'œuvre, le BAPPENAS et le ministère de l'autonomisation des femmes et de la protection de l'enfance. Il a obtenu le soutien des principaux ministères et institutions nationaux, et les rôles spécifiques de ces ministères dans la mise en œuvre du projet ACCLAIM ont été définis et intégrés dans une stratégie commune.

En outre, des ateliers et des séances de formation ont été organisés pour renforcer les capacités des fonctionnaires gouvernementaux et des membres du PAACLA, en mettant l'accent sur les lacunes législatives et la conduite responsable des entreprises afin de réduire la dépendance des familles à l'égard du travail des enfants dans l'ensemble du secteur agricole.

#### Le récit d'une réussite

#### PAACLA accueille de nouveaux membres

Établi en 2018, le Partenariat pour l'action contre le travail des enfants dans l'agriculture, avec le soutien de l'ECLT, de JARAK, de BAPPENAS et d'un certain nombre d'entreprises multinationales opérant en Indonésie, est un partenariat multipartite qui vise à harmoniser les efforts du gouvernement, du secteur privé et de la société civile pour réduire le travail des enfants dans l'agriculture.

En 2023, le PAACLA a réalisé des progrès remarquables en encourageant la collaboration et en augmentant le nombre de ses membres. La réunion annuelle du PAACLA en 2023 a marqué un tournant pour la coalition, en élargissant son réseau à de nouveaux membres. À la fin de l'année 2023, le PAACLA comptait 28 membres, dont cinq institutions gouvernementales, neuf entreprises et 14 organisations de la société civile. En outre, plusieurs organisations y participent en tant

que "parties prenantes" ou observateurs. L'adhésion de nouveaux membres cette année a considérablement renforcé la participation du PAACLA à des processus nationaux clés et sa capacité à traiter les questions liées au travail des enfants à plus grande échelle.

La diversité des membres du PAACLA s'est avérée être un avantage significatif car elle permet de rassembler un large éventail de perspectives et de ressources. Les institutions gouvernementales fournissent un soutien réglementaire et un alignement politique, les entreprises apportent une vision pratique du secteur et des ressources, et les organisations de la société civile apportent une expérience sur le terrain et des compétences en matière de plaidoyer. Cette combinaison renforce la capacité du PAACLA à mettre en œuvre des stratégies globales et efficaces pour lutter contre le travail des enfants.







# MALAWI

### Code des bonnes pratiques de travail agricole de l'industrie du tabac

À la suite des recommandations de l'enquête d'auto-évaluation de 2022 Politiques et pratiques en matière de travail des enfants dans le secteur du tabac au Malawi—Child Labour Policies and Practices in the Tobacco Sector in Malawi—menée par l'ECLT en collaboration avec la Tobacco Commission (TC), l'industrie du tabac s'est unie en 2023 pour former quatre sous-groupes de travail sur les pratiques de travail agricole afin d'aborder quatre priorités clés :



Mise au point d'une définition commune du travail des enfants, des normes minimales en matière de travail des enfants et des normes minimales en matière de travail forcé pour le secteur du tabac.



Mise en œuvre des indicateurs communs et d'un système de mesure pour suivre et communiquer les progrès réalisés contre le travail des enfants au niveau de l'industrie, ainsi que d'une base de données sur le travail des enfants pour l'industrie du tabac.



Consolidation du matériel de formation et de communication destiné aux agriculteurs et distribué aux entrepreneurs, aux acheteurs, aux salles de vente. à la Commission du tabac. à l'Agricultural Research and Extension Trust et aux organisations d'agriculteurs.



Mise en place d'un mécanisme opérationnel de réclamation dans l'industrie.

Sur la base du travail consolidé des sous-groupes, la Fondation ECLT a fourni une assistance technique et un soutien financier pour l'élaboration du Code des bonnes pratiques de travail agricole de l'industrie. Le Code a été approuvé et adopté officiellement par l'industrie du tabac le 4 octobre 2023, ce qui a marqué une étape clé vers l'élimination du travail des enfants au Malawi.

Suite à l'adoption du Code, la Fondation ECLT a financé l'élaboration du manuel de formation sur les bonnes pratiques de travail agricole. Ce manuel de formation guidera les animateurs tout au long de la formation avec les producteurs et les travailleurs agricoles.

En outre, la Fondation ECLT a soutenu un cours de formation des formateurs pour les praticiens issus d'un échantillon représentatif des parties prenantes du secteur, rassemblant ainsi un groupe d'instructeurs compétents qui peuvent ensuite enseigner le matériel aux agriculteurs.

Aligné sur les conventions fondamentales de l'OIT et sur la législation du Malawi, le Code des bonnes pratiques de travail agricole de l'industrie du tabac définit les principes, les pratiques et les normes mesurables en matière de travail que la Commission du tabac s'attend à voir respectés dans toutes les exploitations de tabac au Malawi.



enfants directement empêchés de se livrer au travail des enfants.



enfants ont reçu des repas scolaires dans 100 écoles.



enfants retirés du travail des enfants.



membres de la communauté ont rejoint les VSLA ou les YSLA.



27902

membres de la communauté, agriculteurs et fonctionnaires de district sensibilisés aux dangers du travail des enfants et à l'importance de l'éducation pour les enfants.

### **Projet PROCLAIM**

En 2023, la mise en œuvre du projet PROCLAIM financé par l'ECLT au Malawi s'est poursuivie. PROCLAIM est un projet de 4,5 ans mis en œuvre dans les districts de Ntichsi et de Mchinji par CARE Malawi, Rays of Hope et la Microloan Foundation. Bien qu'atteint par les fortes pluies du cyclone Freddy, le projet PROCLAIM a affiché des résultats satisfaisants en 2023 :

- Augmentation de 8,6 % du taux de scolarisation.
- 89% des enfants ciblés ont été scolarisés 60 % du temps.
- 97 % de taux de rétention des enfants âgés de 5 à 14 ans dans les 100 écoles bénéficiant du projet.
- Utilisation plus efficace des ressources d'enseignement et d'apprentissage et amélioration des compétences en matière de gestion des classes par des enseignants formés.
- Le revenu moyen des ménages ciblés a augmenté de 20 % tout comme le nombre de sources de revenus sur lesquelles ils peuvent compter. Il a été noté que davantage de ménages utilisaient les prêts des groupes d'épargne ou de la Microloan Foundation pour créer de petites entreprises.
- Grâce à la participation aux Écoles de commerce du champ de l'agriculteur (Farmer Field Business Schools), des gains en matière de sécurité et de diversité alimentaires ont été signalés.
- La poursuite de la sensibilisation a permis à l'ensemble des 100 écoles de disposer de structures fonctionnelles de suivi et d'information sur le travail des enfants et a contribué au fait que les ménages ont déclaré adopter des attitudes et des comportements favorables aux enfants et dénoncer le travail des enfants.



### Le récit d'une réussite

« Je suis heureux d'avoir une deuxième chance de faire quelque chose de ma vie, j'ai acquis beaucoup de compétences à la fois dans le cadre de l'éducation de base complémentaire (CBE) et de la formation professionnelle. J'ai acquis des compétences indispensables et ie n'ai même pas besoin d'être employé »

Dorothy Samalani, 17 ans, du village de Nkonkha dans le district de Mchinji, au Malawi, est l'un des nombreux jeunes sauvés du travail des enfants. Ses parents n'ayant pas les moyens de la maintenir dans le système scolaire, Dorothy a abandonné l'école il y a trois ans pour travailler sur les terres de ses parents, dans les champs de tabac, de maïs et de soja. Née au sein d'une famille de paysans avec trois autres frères et sœurs, ses parents pouvaient à peine mettre de la nourriture sur la table, sans parler des besoins scolaires pour elle et ses frères et sœurs.

En 2021, Dorothy a participé à une réunion organisée par PROCLAIM invitant tous les enfants qui avaient abandonné l'école à s'inscrire dans les centres d'éducation de base complémentaire (CBE) de leur région. Dorothy s'est alors inscrite à l'école Kanongo CBE où elle a reçu le matériel scolaire nécessaire. À la fin de l'année, elle pourra choisir de retourner à l'école primaire ou de s'engager dans la voie de la formation professionnelle. Encadrée par des artisans locaux soutenus par le projet PROCLAIM, Dorothy a choisi de s'orienter vers la coiffure et a suivi une formation de cinq mois au cours de laquelle elle a acquis des compétences en matière de création d'un salon de coiffure, de soins du visage, de défrisage des cheveux, de couture de tissages, de coloration des cheveux, de lavage et de mise en plis des cheveux, de vaporisation et de tressage de différents styles. En attendant d'obtenir son diplôme, Dorothy a trouvé un emploi dans un salon de coiffure au Nkonkha Trading Centre, où elle a pu économiser de l'argent pour s'acheter un appartement et utiliser une partie de cet argent pour aider ses parents.

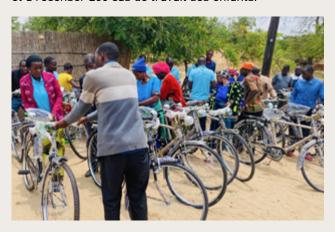
# **MOZAMBIQUE**

### **Projet pilote CLMRS**

Depuis la fin de l'année 2022, la Fondation ECLT met en œuvre un projet pilote de système de surveillance et de remédiation du travail des enfants (CLMRS) dans sept communautés agricoles rurales situées dans le district d'Angónia, dans la province mozambicaine de Tete.

Ce système vise à prévenir, identifier, suivre et remédier aux cas de travail des enfants en renforçant les structures de protection de l'enfance au niveau communautaire. Outre la conception et le déploiement d'un tel système dans ce domaine, le projet pilote fournit également une assistance directe aux enfants identifiés comme travaillant.

En 2023, le projet a continué à soutenir les comités communautaires de protection de l'enfance (CCPC) dans le cadre du suivi et de l'identification du travail des enfants. Les CPCC ont également reçu du matériel pour faciliter leurs déplacements, notamment des motos et des vélos pour surveiller les exploitations et effectuer des visites dans les ménages, ainsi que des T-shirts officiels pour s'assurer qu'ils sont bien identifiés. À la fin de l'année, les membres des sept CCPC avaient réussi à inscrire plus de 2 450 enfants dans le CLMRS et à recenser 260 cas de travail des enfants.





Pour atténuer les dégâts causés par le cyclone Freddy au début de 2023 dans deux communautés couvertes par le CLMRS, le projet a effectué des réparations dans deux écoles primaires et leur a fourni 100 pupitres pour assurer un environnement propice à l'apprentissage des enfants. En outre, plus de 1 100 enfants âgés de 5 à 14 ans ont reçu des kits scolaires, et 24 enseignants ont été formés à des techniques d'enseignement améliorées pour renforcer l'alphabétisation et le calcul des élèves.

Le projet pilote CLMRS a permis d'identifier plus de 1 700 enfants sans acte de naissance et de former 87 petits exploitants agricoles et membres de la CCPC à l'éducation financière. Cette formation comprenait des activités alternatives génératrices de revenus et la fabrication de produits à valeur ajoutée.

Les actes de naissance sont nécessaires pour l'inscription à l'école, ce qui contribue à réduire les taux d'abandon scolaire, tandis que la formation financière renforce les moyens de subsistance des personnes qui s'occupent des enfants afin de prévenir le travail des enfants.





enfants inscrits au CLMRS.



enfants âgés de 5 à 14 ans directement empêchés d'entrer dans le travail des enfants.



sur 260 enfants âgés de 5 à 14 ans retirés du travail.



enfants âgés de 15 à 17 ans ont été retirés des travaux dangereux et bénéficient d'une formation professionnelle.



personnes s'occupant d'enfants vulnérables ont rejoint et formé des associations villageoises d'épargne et de crédit (VSLA).



2924

membres de la communauté, agriculteurs et fonctionnaires de district sensibilisés aux dangers du travail des enfants et à l'importance de l'éducation pour les enfants.



### Le récit d'une réussite

À 25 ans, Cardoso Lúcio Marcelino est enseignant à l'école primaire de Camilulu et membre du comité communautaire de protection de l'enfance. Il est également le point focal du comité chargé de saisir toutes les données collectées par le CCPC à l'aide d'une application numérique et de les télécharger dans le CLMRS.

Après s'être engagé dans le précédent projet financé par l'ECLT dans la région (soit le projet RETRAIA, 2019-2022), Cardoso a commencé à agir en tant qu'enseignant mentor pour les programmes extrascolaires dans son école afin d'empêcher les enfants de tomber dans le travail des enfants, et en 2023, il est officiellement devenu le point focal de la CCPC locale pour les rapports numériques. Il a été formé à divers sujets tels que la protection des enfants, le travail des enfants et ses pires formes, les mariages d'enfants, mais aussi les stratégies de rétention scolaire et l'amélioration des techniques d'enseignement.

« Avant de participer au projet, je n'avais aucune idée des tâches considérées comme dangereuses pour les enfants. Ma participation active au projet a été un apprentissage continu qui a fait de moi un homme prêt à contribuer à la lutte contre le travail des enfants et ses pires formes. »

Cardoso souhaite continuer à collaborer avec le CCPC et avec l'ECLT, et à sensibiliser ses voisins, ses collègues enseignants et les enfants scolarisés à l'école primaire de Camilulu. Il s'est engagé à améliorer la vie des membres de sa communauté et à protéger les enfants du travail des enfants, en particulier des travaux dangereux, afin d'éviter un impact négatif sur leur assiduité et leurs résultats à l'école. Interrogé sur ses conseils pour améliorer les résultats du projet pilote CLMRS, Cardoso a déclaré qu'il « suggérerait que le projet crée les conditions nécessaires pour délivrer des actes de naissance aux enfants de la communauté, afin de faciliter la continuité de leur éducation lors du passage à l'enseignement secondaire ».

# **TANZANIE**

# Évaluation des politiques et pratiques en matière de travail des enfants dans le secteur agricole en Tanzanie

Préoccupés par le travail des enfants en Tanzanie, le ministère d'État, le bureau du Premier ministre - travail, jeunesse, emploi et personnes handicapées (PMO-LYED) et l'ECLT ont réalisé une « évaluation de base sur les politiques et pratiques en matière de travail des enfants dans le secteur agricole en Tanzanie » afin de faire le point sur la situation des principaux entrepreneurs et acheteurs dans les secteurs de la noix de cajou, du café, du coton, du thé, du tabac et du sisal en Tanzanie.

L'évaluation a été précédée de consultations approfondies entre l'ECLT, le PMO-LYED, le ministère de l'agriculture, les partenaires sociaux, les conseils de récolte et les entreprises impliquées dans la passation de contrats et l'achat de matières premières agricoles dans les sous-secteurs agricoles de la noix de cajou, du café, du coton, du sisal, du thé et de la culture du tabac en Tanzanie. Les consultations visaient à clarifier la nécessité de l'évaluation de base, la nature des questions et la manière dont les résultats



seraient utilisés. L'évaluation de base a été réalisée au moyen d'un questionnaire envoyé à trente-deux (32) entreprises impliquées dans la passation de contrats et l'achat des six matières premières agricoles.

Les résultats de l'évaluation de base montrent que les acteurs des principaux secteurs agricoles de Tanzanie varient en termes de maturité et d'approche par rapport au travail des enfants. Cette situation constitue un risque systémique pour l'ensemble du secteur agricole, ainsi que pour tous les enfants, les agriculteurs et leurs communautés en Tanzanie. Sur la base des lacunes identifiées, des recommandations générales et spécifiques ont été formulées à l'attention du gouvernement tanzanien et des conseils de récolte pour les secteurs de la noix de cajou, du café, du coton, du thé, du tabac et du sisal.

15 entreprises des secteurs de la noix de cajou, du café, du thé, du tabac et du sisal ont répondu au questionnaire sur les 32 entreprises invitées à l'évaluation.



entreprises interrogées ont déclaré avoir mis en place une politique en matière de travail des enfants.



entreprises interrogées ont indiqué

qu'elles appliquaient des systèmes de diligence raisonnable en matière de travail des enfants dans leurs chaînes d'approvisionnement.



entreprises interrogées ont indiqué qu'elles avaient prévu des mesures

correctives ou qu'elles collaboraient pour les mettre en place.

### **Dialogue social**



L'ECLT soutient le dialogue social en finançant des réunions annuelles entre les principaux ministères, les travailleurs et les organisations d'employeurs. En 2023, le Forum du dialogue social s'est tenu dans la région de Tabora, en Tanzanie.

Le forum a réexaminé les principaux défis auxquels est confronté le processus des systèmes nationaux de suivi du travail des enfants en Tanzanie, précédemment identifiés par les parties prenantes nationales, notamment: a) une coordination/harmonisation limitée ; b) des ressources inadéquates pour le suivi ; c) un suivi limité des données et des informations ; d) la création et la gestion de la base de données sur le travail des enfants ; e) les mesures correspondantes prises jusqu'à présent par les institutions responsables pour relever les défis.

De ce fait, des points d'action pour le renforcement du processus CLMS par les parties prenantes ont été convenus au cours du Forum.

En outre, les conclusions de « l'évaluation de base des politiques et pratiques en matière de travail des enfants dans le secteur agricole en Tanzanie » ont été présentées à l'assemblée par l'ECLT en séance plénière, avant que des groupes de travail ne soient formés pour les examiner et les modifier.

Toutes les recommandations proposées dans le rapport de base ont été formellement approuvées par les participants au Forum. Le gouvernement et les conseils de récolte ont exprimé leur volonté de travailler sur les recommandations proposées pour leurs secteurs respectifs et se sont montrés ouverts à recevoir des orientations supplémentaires et du soutien technique à cet égard. Enfin, ceci a ouvert la voie à la création de partenariats fructueux avec le gouvernement et les différents conseils de récolte.

L'ECLT, à travers ses partenaires TDFT et TAWLAE, met en œuvre le projet PROSPER RESET depuis 2021. Les initiatives du projet comprennent notamment des groupes d'épargne, des fermes-écoles modèles et des formations professionnelles. En outre, le projet gère un fonds de microcrédits auquel les groupes ont accès pour financer leurs activités entrepreneuriales. L'équipe du projet PROSPER RESET veille à sensibiliser les bénéficiaires à l'existence et aux avantages du fonds, à la procédure de demande et aux conditions standard d'accès aux crédits.



enfants âgés de 5 à 17 ans ont été indirectement empêchés de travailler dans le cadre d'interventions visant à améliorer les moyens de subsistance des personnes qui s'occupent d'eux.



4 503

membres de la communauté, agriculteurs et fonctionnaires de district sensibilisés aux dangers du travail des enfants et à l'importance de l'éducation pour les enfants.



ménages ont enregistré une augmentation de leurs revenus grâce à leur participation aux différents groupes soutenus par le projet.

Au total, environ

d'épargne ont été mobilisés par 56 VSLA.

Presque 58 000 usp

ont été versés sous forme de microcrédits à 14 VSLA par l'intermédiaire du fonds de microcrédit du projet.



Un microcrédit de 1 304 USD a permis à Dastan Tanganyika, du village d'Ukondamoyo, d'ouvrir un nouveau commerce de vêtements.

Auparavant, Dastan possédait un petit magasin vendant du café fabriqué localement. Cette nouvelle activité lui a permis d'augmenter ses revenus au lieu de dépendre des revenus saisonniers provenant des activités agricoles et du jardinage pendant les saisons sèches. Ce changement des revenus lui a permis d'améliorer le niveau de vie de son ménage.

Le nouveau capital provenant du microcrédit lui a également permis d'étendre ses activités agricoles et, au cours de cette saison des pluies, il a planté deux acres d'arachides et de tournesols comme cultures de rapport. Il espère augmenter ses revenus grâce à ces récoltes.

Grâce à l'augmentation de ses revenus, il a pu subvenir aux besoins de quatre enfants, dont deux vont à l'école primaire et deux à l'école secondaire. Il a également commencé à rembourser le prêt et, après l'avoir remboursé en entier, il souhaite demander un autre prêt afin de développer son entreprise et de racheter d'autres actifs.

# OUGANDA

# Le bureau affilié s'associe à l'OIT pour renforcer les capacités du gouvernement

En 2023, notre bureau affilié en Ouganda, l'ECLA (Elimination of Child Labour in Agriculture), a conclu un partenariat avec l'OIT pour la mise en œuvre du projet « Renforcement de la capacité des gouvernements à lutter contre le travail des enfants et/ou le travail forcé, et les violations des conditions de travail acceptables en Afrique subsaharienne » (CAPSA).

À la fin de l'année, l'ECLA avait franchi plusieurs étapes :





conseils de sous-comté des districts de Hoima, Kikuube et Masindi ont adopté des règlements contre le travail des enfants et autres formes de maltraitance des enfants.

entreprise sucrière a bénéficié du soutien

technique pour élaborer

sa politique en matière

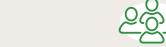
de travail des enfants.



districts ont été soutenus dans le développement de ressources et d'outils pour faire appliquer les lois sur le travail des enfants.



groupes d'associations villageoises d'épargne et de crédit ont été mis en relation avec des institutions financières formelles, ce qui a permis de renforcer l'inclusion financière et la durabilité.



Collaboration avec la Fédération des employeurs ougandais (FUE) en vue de renforcer les capacités de

prestataires de services de première ligne, y compris :

- Agents du travail au niveau du district
- Agents de probation et d'aide sociale de district
- Police, unités de protection de la famille et de l'enfance
- Magistrats
- Dirigeants des conseils locaux
- Agents de développement communautaire

Les prestataires de services de première ligne sont chargés de répondre aux cas de travail des enfants et de travail forcé.



enfants ont été retirés du travail des enfants et renvoyés à l'école.

# **GUATEMALA**

# Soutien de l'apprentissage lié au travail pour les jeunes des communautés rurales

Depuis 2014, la Fondation ECLT collabore avec le gouvernement du Guatemala et la commune de San José La Máquina pour créer des opportunités de travail décent pour les enfants ayant dépassé l'âge minimum d'admission à l'emploi dans les communautés rurales. Le projet vise à équiper les jeunes travailleurs, augmentant ainsi leurs possibilités de passer du travail dangereux des enfants à un travail décent.

En 2023, la Fondation ECLT a continué à apporter son soutien financier au bureau de l'emploi de la commune de La Máquina. Ce soutien a permis à la commune de mettre en contact les enfants ayant dépassé l'âge minimum d'admission à l'emploi avec des possibilités d'apprentissage liées au travail. Cette initiative aide les élèves à faire la transition de l'école au monde du travail en toute sécurité.



# LES ÉTATS-UNIS

# Évaluation 360 degrés de la situation de la main-d'œuvre dans l'agriculture en Caroline du Nord

Dans le cadre de notre engagement à poursuivre la recherche et l'innovation sur l'élimination du travail des enfants dans l'agriculture, la Fondation ECLT a collaboré avec la East Carolina University et des agences gouvernementales, des groupes de producteurs agricoles, des entreprises et des organisations de la société civile en Caroline du Nord. Ensemble, nous souhaitons faire la lumière sur les dispositions relatives à la main-d'œuvre agricole dans le secteur agricole de Caroline du Nord, en identifiant les meilleures pratiques et les points faibles potentiels.

À la fin de l'année 2023, le service national des statistiques agricoles du ministère américain de l'agriculture (USDA NASS) avait mené une enquête auprès de 1 379 producteurs sélectionnés au hasard, couvrant plus d'une douzaine de produits agricoles.

Adaptée des ressources humaines, l'évaluation 360 degrés vise à obtenir un feedback à partir d'une variété de points de vue en utilisant des approches quantitatives et qualitatives.

Le projet de recherche a été dirigé par un groupe consultatif du projet composé de représentants des parties prenantes du secteur agricole, notamment du gouvernement, des associations agricoles et des organisations de la société civile chargées de réglementer, d'éduquer, de soutenir et de défendre les producteurs, les travailleurs agricoles et leurs familles.

# **ZIMBABWE**

# Établissement des normes mesurables en matière de travail et de droits de l'homme au Zimbabwe

La Fondation ECLT s'est engagée à améliorer progressivement les normes en matière de travail et de droits de l'homme dans le secteur agricole.

En 2023, l'ECLT a fourni une assistance technique et un financement au Tobacco Industry and Marketing Board (TIMB) pour définir des normes minimales en matière de travail et de droits de l'homme à respecter dans l'ensemble de l'industrie du tabac au Zimbabwe. Élaboré dans le cadre d'un processus consultatif participatif, le Code des pratiques agricoles de TIMB est fondé sur la législation zimbabwéenne et les conventions fondamentales de l'OIT.

Le Code établit des critères à respecter dans toutes les exploitations de tabac du Zimbabwe en ce qui concerne le travail des enfants, le travail forcé, la sécurité au travail, les revenus et les heures de travail, la liberté d'association et le droit à la négociation collective, la non-discrimination et le respect de la loi.

« Le Code des bonnes pratiques de travail agricole dans le secteur du tabac sert de guide pour les normes minimales de travail, y compris la main-d'œuvre familiale et salariée, dans les exploitations de tabac, les salles de vente et les usines au Zimbabwe. Il constitue également un point de référence par rapport auquel tous les tabacs zimbabwéens seront évalués en vue d'une conformité globale au Code.

Toutes les parties prenantes sont tenues d'appliquer ce Code avec diligence et transparence afin de garantir l'élimination progressive du travail des enfants et du travail forcé, d'améliorer les conditions sociales et de travail et de faire respecter les droits de l'homme dans les exploitations de tabac. »

Emmanuel Matsvaire, Directeur général par intérim, TIMB En 2023, l'ECLT a également soutenu la formation des formateurs à l'égard du Code des bonnes pratiques de travail agricole au Zimbabwe. Au total, 46 maîtres formateurs issus d'un échantillon représentatif de l'industrie du tabac ont suivi la formation des formateurs. En outre, la Fondation a aidé le ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale (MoPSLSW) et le TIMB à présenter le Code comme une meilleure pratique au Conseil national de l'emploi pour l'industrie agricole.

"

« Notre ambition est que ce Code favorise l'amélioration, la conformité et la collaboration, et qu'il donne un nouvel élan à notre



objectif commun : l'élimination de toutes les formes de travail des enfants et de tout autre abus en matière de travail dans les régions où le tabac est cultivé. »

Innocent Mugwagwa, Directeur exécutif, Fondation ECLT

### Visite d'échange de connaissances au Brésil

En 2023, la Fondation ECLT a organisé une visite d'échange de 5 jours au Brésil impliquant des représentants de haut niveau de l'industrie du tabac du Zimbabwe et du ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale (MoPSLSW). Composée de hauts représentants du TIMB, de la Tobacco Leaf Exporters Association of Zimbabwe, du Tobacco Research Board, de la Zimbabwe Tobacco Association et du ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale, cette visite d'échange avait comme but principal de favoriser l'apprentissage et de faciliter l'échange de connaissances, d'expériences et de bonnes pratiques en matière de durabilité dans le secteur du tabac.







Au Brésil, la délégation zimbabwéenne a été accueillie par SindiTabaco et a visité Santa Cruz do Sul, une région clé pour la production de tabac au Brésil. Les engagements de la délégation comprenaient des réunions avec diverses entreprises de tabac, des associations de producteurs, des cultivateurs, ainsi que des visites d'exploitations et d'usines.

Selon un rapport préparé par la délégation zimbabwéenne, les principaux enseignements tirés de la visite d'échange au Brésil sont notamment les suivants:

- L'industrie du tabac peut jouer un rôle significatif dans le traitement des questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) directement par l'intermédiaire de l'association des commerçants, notamment en mettant en œuvre et en finançant des solutions pratiques pour des questions telles que le travail des enfants et les programmes environnementaux.
- Les associations de producteurs peuvent jouer un rôle plus important dans la mise en œuvre et la coordination des efforts ESG à l'échelle du secteur, l'achat d'intrants, d'équipements et d'outils. Il est donc essentiel que les parties prenantes du secteur investissent dans le renforcement des capacités des associations de producteurs légitimes.

« J'ai acquis des connaissances précieuses sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance dans l'industrie du tabac au cours de la visite d'échange. J'exploiterai ces connaissances pour améliorer continuellement notre travail afin de maximiser l'impact positif du tabac dans les communautés. »

Rhoda Mavuka, Directrice exécutive de la production et des opérations, Kutsaga Tobacco Research Board



# **SUIVI DE NOS PROGRES**

# vers notre objectif 2027

En 2023, la Fondation ECLT a adopté une nouvelle stratégie visant à doubler sa taille et son impact actuels d'ici 2027. La réalisation de cet objectif ambitieux a nécessité la mise en place par l'ECLT d'une plateforme solide et transparente pour suivre et rendre compte des progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan stratégique. À cet égard, au cours du dernier trimestre de l'année, l'ECLT a adopté une nouvelle plateforme numérique en ligne et conviviale appelée Toladata.

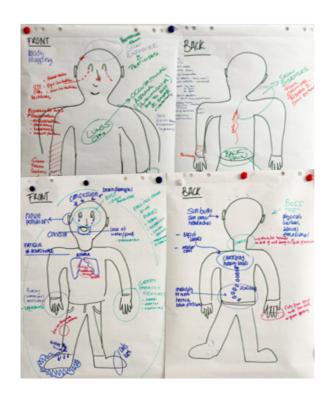
#### **Toladata**

La plateforme numérique héberge et regroupe les données relatives aux projets de la Fondation, y compris les projets régionaux, les opérations, le plaidoyer, les communications et l'apprentissage en ligne. En 2023, l'ECLT a travaillé à la mise en place de la plateforme pour qu'elle soit pleinement opérationnelle et a importé des données provenant de projets passés et actuels. L'équipe a été formée au fonctionnement de la plateforme, en particulier à l'importation de données.



### Formation à l'évaluation et à la gestion des risques en matière de santé et de sécurité au travail

En septembre 2023, le Secrétariat de l'ECLT a suivi avec succès une formation de trois jours sur l'évaluation et la gestion des risques en matière de santé et de sécurité au travail (SST). Cette formation a été dispensée par Peter Hurst, spécialiste des questions de santé, de sécurité et de travail, au bureau de l'ECLT à Genève. Peter Hurst apporte une grande expérience à la formation, car il a travaillé auparavant avec l'Organisation internationale du travail, le World Wide Fund for Nature internacional. l'Union internationale des travailleurs de l'alimentation et de l'agriculture, et en tant qu'inspecteur du travail pour le gouvernement et la sécurité dans le secteur de l'agriculture au Royaume-Uni. Tirant parti de sa forte expertise, la formation visait à familiariser le personnel de l'ECLT avec les problèmes de santé et de sécurité courants dans les exploitations agricoles, ainsi qu'à le doter des compétences nécessaires pour évaluer ces risques et y répondre de manière appropriée.





# 66

« Sous la direction de Peter Hurst, nous avons exploré le paysage complexe des défis liés à la santé, à la sécurité et au travail. De l'application de pesticides à l'accès à l'eau potable, notre parcours par la gestion des risques agricoles nous a permis de mieux comprendre les spécificités et les aspects pratiques de l'évaluation et de la gestion des risques en matière de santé et de sécurité au travail. Il nous a démontré le rôle vital de la garantie d'un environnement de travail sûr et sécurisé, tant pour les enfants que pour les adultes. »

**Ludivine Richner** Chargée des programmes Fondation ECLT

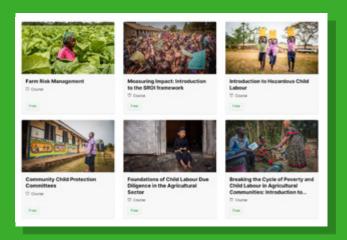


# NOTRE PLATEFORME D'APPRENTISSAGE EN LIGNE

Le travail des enfants dans l'agriculture est une question complexe et un seul acteur ne peut pas briser le cycle. Pour être efficaces et durables, les efforts visant à éliminer le travail des enfants dans l'agriculture nécessitent des actions de collaboration transfrontalières et sectorielles, ainsi qu'une bonne compréhension de la nature du problème.

En 2023, nous avons lancé notre plateforme d'apprentissage en ligne qui offre des possibilités d'apprentissage aux professionnels et aux praticiens travaillant dans les domaines de la durabilité et du travail des enfants dans le tabac, et dans l'agriculture en général. L'objectif global de la plateforme d'apprentissage en ligne de l'ECLT est de renforcer la capacité des gouvernements, des entreprises et des communautés agricoles à atteindre la cible 8.7 des objectifs de développement durable 2030.

Notre série de cours d'introduction est gratuite et vise à développer des connaissances et des compétences fondamentales sur le travail des enfants dans l'agriculture et à établir le cadre de base permettant aux parties prenantes d'agir seules ou en collaboration avec d'autres acteurs.



En 2023, la plateforme d'apprentissage en ligne de l'ECLT a contribué de manière significative à la mission de la Fondation en développant 7 cours.

#### Élargissement de l'offre de cours

La plateforme a élargi son programme d'études pour y d'utilisateurs inscrits inclure de nouveaux cours sur des sujets avancés liés à la prévention du travail des enfants, aux pratiques commerciales responsables et à l'engagement communautaire.

# **Participation**

Le nombre a considérablement augmenté, avec des professionnels de différents secteurs, y compris les gouvernements, les ONG et les groupes industriels. s'inscrivant aux cours et les achevant.

#### **Outils** d'apprentissage interactifs

La plateforme a intégré de nouveaux outils interactifs, tels que des webinaires, des forums de débat et des séances de questions-réponses en direct avec des experts, afin de renforcer l'engagement et de faciliter un apprentissage plus approfondi.

### Évaluations de l'impact

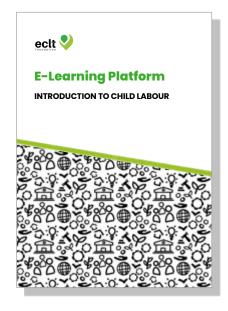
Des enquêtes et des mécanismes de retour d'information ont été mis en place pour évaluer l'impact de la formation sur le travail des participants. Les résultats ont montré une nette amélioration de la capacité des participants à mettre en œuvre des stratégies efficaces de prévention du travail des enfants.

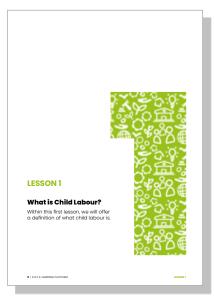
Ces réalisations soulignent l'engagement de la Fondation ECLT à fournir aux professionnels les outils et les connaissances nécessaires pour éradiquer le travail des enfants, en garantissant un environnement plus sûr et plus juste pour les enfants dans les communautés agricoles.

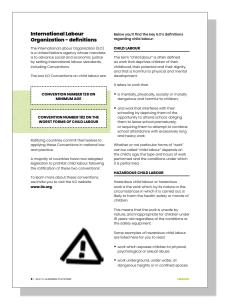




En 2024, la Fondation ECLT élargira l'offre de cours et fournira des cahiers d'exercices avec les modules d'apprentissage en ligne, garantissant aux apprenants un accès complet au contenu et un espace structuré pour les notes afin d'approfondir la compréhension et la rétention des connaissances.







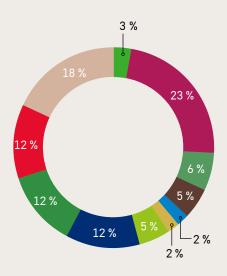
# **COMPTES FINANCIERS 2023**

Bilan USD	2023
ACTIF	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 155 76
Autres actifs courants	253 71
Actifs non courants	71 29
	4 480 77
PASSIF ET CAPITAL	
Passif à court terme	216 71
Fonds affectés	370 86
Capital et Fonds de réserve	
Capital de la Fondation	180 69
Fonds accumulé à utilisation non restreinte	4 299 20
Affectés aux / (Retirés des) fonds à utilisation non restreinte	-586 69
Sous-total capital et Fonds de réserve	3 893 19
	4 480 77
Recettes et dépenses USD REVENUS	
Contributions non affectées	3 683 27
Contributions affectées	370 86
Total Income	4 054 13
DÉPENSES	
Programme :	
Protéger : Politique et Activités de plaidoyer	-821 68
Respecter : Activités de la Charte d'engagement	-653 68
Réparer : Projet et activités de recherche	-2 044 44
Total des dépenses du programme	-3 519 81
Dépenses de fonctionnement	-789 13
Total des dépenses	-4 308 95
Revenus financiers	101 21
Charges financières	-62 23
Résultat avant variation des fonds	-215 82
(Affectés aux) / Retirés des fonds à utilisation restreinte	-370 86
Résultat annuel avant affectation au capital	-586 69
(Affectés aux) / Retirés des fonds à utilisation non restreinte	586 69
Résultat net de l'exercice	

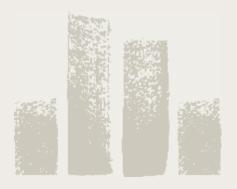
Le rapport d'audit 2023 a été signé par RSM en mai 2023. Les états financiers seront soumis à l'approbation du Conseil de la Fondation en juin 2024.

### Dépenses pays/activité

Guatemala	<1 %
Indonésie	3 %
Malawi	23 %
Mozambique	6 %
Tanzanie	5 %
Ouganda	2 %
États-Unis	2 %
Zimbabwe	5 %



Global - Protéger	12 %
Global - Respecter	12 %
Global - Réparer	12 %
Coût de soutien	18 %



# **LA FONDATION ECLT**



#### **Staff Members**

Innocent Mugwagwa

Directeur exécutif

Franck Archinard

Directeur financier

Irena Manola

Responsable des opérations

**Ludivine Richner** 

Chargée des programmes

Mathilde Berger

Chargée des programmes

Nataliya Prongué

Cheffe des programmes

Roi Fernández Agudo

Responsable des programme

Víctor Díaz

Responsable des communications

#### Conseillers non exécutifs

Organisation internationale du travail

Conseiller technique désigné Beniamin Smith

#### Évaluateurs externes

Agricultural Research and Extension Fund (ARET)

Cirele Indonésie

Centre for Development Management (CDM)

#### Vérificateurs externes

RSM Audit Switzerland SA

#### **Membres du Conseil**

Michiel Reerink

Président de l'ECLT

Maria Reymão

Trésorier de l'ECLT

**Anthony Jackson** 

Carsten Roll

**Charlie Watson** 

Eduardo Jardim

**Mathew Wilde** 

Mercedes Vazquez

Mette Valentin

Simon Steyne

**Song Wang** 

**Tony Dunnage** 

**Tracy Oates** 

#### **Contributeurs**

Alliance One international, Inc.

British American Tobacco Holdings

Contraf-Nicotex-Tobacco GMBH

Hail & Cotton Inc.

Imperial Brands, PLC

International Tobacco Growers Association

Japan Tobacco international & Japan Tobacco Inc.

Landewyck Tobacco

Premium Tobacco

Scandinavian Tobacco Group

Swedish Match

**Universal Corporation** 

#### La Fondation ECLT

La Fondation ECLT s'efforce de catalyser le pouvoir des États, des entreprises et des communautés agricoles dans le cadre d'une action collective visant à éliminer toutes les formes de travail des enfants dans l'agriculture.

Nous plaidons pour des politiques fortes, partageons les meilleures pratiques pour multiplier notre impact, et engageons les familles rurales afin qu'elles puissent bénéficier de l'agriculture, tout en veillant à ce que leurs enfants soient en bonne santé, éduqués et encouragés à atteindre leur plein potentiel.

Une meilleure vie pour les enfants, les agriculteurs et les familles.

Visitez notre plateforme d'apprentissage en ligne : www.learn.eclt.org Visitez notre site web : www.eclt.org

La Fondation pour l'élimination du travail des enfants dans la culture du tabac (ECLT) a pour mission de promouvoir et de soutenir, dans les communautés productrices de tabac, l'élimination de toutes les formes de travail des enfants telles qu'elles sont définies dans les instruments pertinents de l'Organisation internationale du travail.

La Fondation ECLT est une organisation suisse indépendante à but non lucratif, enregistrée et fonctionnant conformément à la législation pertinente de la Confédération suisse. Bien que la Fondation apprécie le soutien de ses contributeurs financiers, les politiques, les positions et les actions de l'ECLT reflètent uniquement sa mission. En tant que telles, les politiques, positions et actions de la Fondation ne doivent pas être interprétées comme approuvant, promouvant ou représentant les positions, actes et omissions de l'un de ses contributeurs ou de l'industrie du tabac. En outre, la Fondation ne parle pas et n'agit pas au nom de ses contributeurs financiers ou de l'industrie du tabac.

La Fondation ECLT accorde de l'importance à la transparence, à la responsabilité, à la durabilité et à l'intégrité dans son travail, et s'engage à contribuer à l'objectif mondial commun d'une économie rurale prospère, exempte de toute forme de travail des enfants.